

SARL SCIERIE MAUGAIN
25520 SAINT GORGON MAIN
mail : maugain.scierie@wanadoo.fr
TEL 03 81 69 95 53
FAX 03 81 69 95 35



DECLARATION DE CONFORMITE

Description du Produit	BOIS DE STRUCTURE CLASSE A SECTION RECTANGULAIRE - CHARPENTE Détails selon documentation technique DT 1
Dispositions auxquelles le produit doit se conformer (principales normes de référence)	
NF EN 14081-1+A1 2011	Bois de structure à section rectangulaire classé pour sa résistance.
EN 338	Bois de structure – Classement de résistance
NF B52-001-1 2011	Classement visuel pour l'emploi en structure des bois sciés résineux et feuillus
EN 15228 2009	Bois de structure traité avec un produit de préservation contre les attaques biologiques
Conditions particulières qui s'appliquent à l'utilisation du produit	
Les produits traités classe 2 doivent être stockés sous abri. Les coupes doivent être traitées pour conserver les garanties de traitement.	
Numéro du certificat de contrôle 0380-CPD-4088	
Noms et qualité de la personne habilitée à signer la déclaration	Mr MAUGAIN, dirigeant de l'entreprise 

La déclaration de conformité doit être préparée et conservée par l'entreprise.
La déclaration doit être accompagnée d'un certificat de contrôle de la production en usine (ou Certificat CE) établi par l'organisme notifié.
Ces 2 documents doivent être rédigés dans la langue officielle de l'état membre dans lequel le produit va être utilisé.